



Werner & Mertz
Professional

MANUDISH ESSENTIAL 10 X 1 L

WM 0715231

Numéro de commande: 0715231

Version 4.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 23.01.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : MANUDISH ESSENTIAL 10 X 1 L
numéro d'identification : 61848

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit de nettoyage
Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : W&M France Professional S.A.S
3, avenue du Canada
91974 Les Ulis Cedex
Téléphone : +330169189500
Téléfax : +330169288965
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

1.4 Numéro d'appel d'urgence

01.45.42.59.59 (INRS)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation oculaire, Catégorie 2

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence : P102 Tenir hors de portée des enfants.

Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la



Werner & Mertz
Professional

MANUDISH ESSENTIAL 10 X 1 L

WM 0715231

Numéro de commande: 0715231

Version 4.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 23.01.2020

P337 + P313

victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Elimination:
P501

Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.
Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Sodium laureth sulfate (INCI)	68891-38-3 01-2119488639-16	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412 SCL 5 - < 10 % 2; H319 >= 10,0 % 1; H318	>= 10 - < 15
propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	147170-44-3 931-296-8 01-2119488533-30	Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412 SCL > 4 - 10 % 2; H319 > 10,0 % 1; H318	>= 4 - < 5
sulfate de sodium et d'octyle	142-31-4 205-535-5 01-2119966154-35	Skin Corr. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 SCL 10 - < 20 % 2; H319 >= 20,0 % 1; H318	>= 1 - < 2

Pour l'explication des abréviations voir section 16.



MANUDISH ESSENTIAL 10 X 1 L

WM 0715231

Numéro de commande: 0715231

Version 4.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 23.01.2020

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- | | |
|---------------------------------|--|
| Conseils généraux | : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. |
| En cas d'inhalation | : Amener la victime à l'air libre.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. |
| En cas de contact avec la peau | : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. |
| En cas de contact avec les yeux | : Protéger l'oeil intact.
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. |
| En cas d'ingestion | : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Appeler un médecin. |

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- | | |
|-----------|---------------------------------|
| Symptômes | : Irritation |
| Risques | : Pas d'information disponible. |

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- | | |
|------------|---|
| Traitement | : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison. |
|------------|---|

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- | | |
|--------------------------------|---|
| Moyens d'extinction appropriés | : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche. |
|--------------------------------|---|

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- | | |
|--|---|
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie | : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. |
| Produits de combustion dangereux | : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux |

5.3 Conseils aux pompiers



MANUDISH ESSENTIAL 10 X 1 L

WM 0715231

Numéro de commande: 0715231

Version 4.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 23.01.2020

Équipements de protection particuliers des pompiers	: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
Information supplémentaire	: Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	: Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate.
---------------------------	--

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	: Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
---	--

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	: Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
-----------------------	--

6.4 Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination"., Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger	: Éviter le contact avec la peau et les yeux. Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	: Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
Mesures d'hygiène	: À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs	: Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.
Autres données	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les



Werner & Mertz
Professional

MANUDISH ESSENTIAL 10 X 1 L

WM 0715231

Numéro de commande: 0715231

Version 4.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 23.01.2020

prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Produit de nettoyage

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

DNEL

Sodium laureth sulfate (INCI) : Utilisation finale: Travailleurs
68891-38-3: Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 2750 mg/kg

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 175 mg/m3

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 1650 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 52 mg/m3

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 15 mg/kg

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux
Valeur: 0,132 mg/cm2

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux
Valeur: 0,079 mg/cm2

propanaminium-1, amino-3 N- : Utilisation finale: Travailleurs
(carboxyméthyl) N,N-diméthyl- Voies d'exposition: Inhalation



MANUDISH ESSENTIAL 10 X 1 L

WM 0715231

Numéro de commande: 0715231

Version 4.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 23.01.2020

, dérivés N-acyles de coco,
hydroxydes, sels internes
147170-44-3:

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 44 mg/m³

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 12,5 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 7,5 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 7,5 mg/kg

sulfate de sodium et d'octyle
142-31-4:

: Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 4060 mg/kg

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 285 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 2440 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 85 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 24 mg/kg

PNEC

Sodium laureth sulfate (INCI)
68891-38-3:

: Eau douce
Valeur: 0,24 mg/l

Eau de mer
Valeur: 0,024 mg/l

STP
Valeur: 10000 mg/kg



Werner & Mertz
Professional

MANUDISH ESSENTIAL 10 X 1 L

WM 0715231

Numéro de commande: 0715231

Version 4.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 23.01.2020

	intermittent release Valeur: 0,071 mg/l
	Sédiment d'eau douce Valeur: 5,45 mg/kg
	Sédiment marin Valeur: 0,545 mg/kg
	Sol Valeur: 0,946 mg/kg
propanaminium-1, amino-3 N- (carboxyméthyl) N,N-diméthyl- , dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes 147170-44-3:	: Eau douce Valeur: 0,0135 mg/l
	Eau de mer Valeur: 0,00135 mg/l
	STP Valeur: 3000 mg/l
	Sédiment marin Valeur: 0,1 mg/kg
	Sol Valeur: 0,8 mg/kg
sulfate de sodium et d'octyle 142-31-4:	: Eau douce Valeur: 0,1357 mg/l
	Eau de mer Valeur: 0,01357 mg/l
	STP Valeur: 1,35 mg/l
	Sédiment d'eau douce Valeur: 1,5 mg/kg
	Sédiment marin Valeur: 0,15 mg/kg
	Sol Valeur: 0,22 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : En cas de risque d'éclaboussures, porter:
Lunettes de sécurité à protection intégrale



Werner & Mertz
Professional

MANUDISH ESSENTIAL 10 X 1 L

WM 0715231

Numéro de commande: 0715231

Version 4.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 23.01.2020

Protection des mains

Matériel : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.
Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374-1: 2003 (0,4 mm).

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau et du corps : inutile dans les conditions normales d'utilisation

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.
Type de Filtre recommandé:
Filtre ABEK-P3

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: liquide
Couleur	: vert
Odeur	: caractéristique
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: 5,5
Point/intervalle de fusion	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Vitesse de combustion	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible



MANUDISH ESSENTIAL 10 X 1 L

WM 0715231

Numéro de commande: 0715231

Version 4.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 23.01.2020

Densité	: 1,036 g/cm ³ à 20 °C
Hydrosolubilité	: soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: 1.000 mPa.s à 20 °C
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Propriétés explosives	: Donnée non disponible
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible

9.2 Autres informations

aucun(e)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.
Autres informations : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.



MANUDISH ESSENTIAL 10 X 1 L

WM 0715231

Numéro de commande: 0715231

Version 4.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 23.01.2020

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Produit

- | | |
|--|---|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | : Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles. |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | : Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau. |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | : Donnée non disponible |
| Information supplémentaire | : Donnée non disponible |

Composants:

Sodium laureth sulfate (INCI) 68891-38-3:

- | | |
|--|---|
| Toxicité aiguë par voie orale | : DL50 oral Rat: 4.100 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
BPL: non |
| Toxicité aiguë par voie cutanée | : DL50 Rat: > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
BPL: oui |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | : Espèce: Lapin
Méthode: OCDE ligne directrice 404 |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | : Espèce: Lapin
Méthode: OCDE ligne directrice 405 |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | : Méthode de test: Test de Maximalisation
Espèce: Cochon d'Inde
Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.
Méthode: OCDE ligne directrice 406 |

Mutagénicité sur les cellules germinales

- | | |
|-------------------------------|--|
| Génotoxicité in vitro | : Résultat: négatif
Méthode: OCDE ligne directrice 471 |
| Toxicité pour la reproduction | : Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
NOAEL: > 300 mg/kg,
F1: > 300 mg/kg, Méthode: OCDE ligne directrice 416 |



Werner & Mertz
Professional

MANUDISH ESSENTIAL 10 X 1 L

WM 0715231

Numéro de commande: 0715231

Version 4.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 23.01.2020

Tératogénicité : Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
>1.000 mg/kg
> 1.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414

Toxicité à dose répétée : Rat: NOAEL: > 225 mg/kg

Voie d'application: Oral(e)
Durée d'exposition: 90 Tage
Méthode: OCDE ligne directrice 408
Organes cibles: Foie

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : Voies d'exposition: Ingestion
Organes cibles: Foie

propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes

147170-44-3:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral : > 8.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

DL50 Rat: 2.335 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 Rat: > 2.000 mg/kg

Toxicité pour la reproduction : Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
NOAEL: 300 mg/kg

Tératogénicité : Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
1.000 mg/kg
100 mg/kg
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

Toxicité à dose répétée : Rat, mâle et femelle: NOAEL: 300 mg/kg

Voie d'application: Oral(e)
Durée d'exposition: 90 d
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

sulfate de sodium et d'octyle

142-31-4:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 423



MANUDISH ESSENTIAL 10 X 1 L

WM 0715231

Numéro de commande: 0715231

Version 4.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 23.01.2020

Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 dermal Lapin: > 2.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 402
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Résultat: Irritation de la peau
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Résultat: Provoque de graves lésions des yeux.
Toxicité à dose répétée	: Dose sans effet toxique observé: Rat: 488 mg/kg Voie d'application: Oral(e) Méthode: OCDE ligne directrice 408 Dose la plus faible avec effet toxique observé: Rat: 1016 mg/kg Voie d'application: Oral(e) Méthode: OCDE ligne directrice 408 Dose sans effet toxique observé: Souris: 400 mg/kg Voie d'application: Dermale Méthode: OCDE ligne directrice 411

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

**Sodium laureth sulfate (INCI)
68891-38-3:**

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 7,1 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en dynamique Méthode: OCDE ligne directrice 203 BPL: oui CL50 (Poisson): > 1 - 10 mg/l Type de Test: Essai en semi-statique Méthode: OCDE ligne directrice 203 CL50 (Leuciscus idus(ide)): 10 - 100 mg/l Méthode: OCDE ligne directrice 203 NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,14 mg/l Durée d'exposition: 28 d Type de Test: Essai en dynamique Méthode: OCDE Ligne directrice 204 CL50 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): 1 - 10 mg/l Type de Test: Essai en dynamique Méthode: OCDE ligne directrice 203
----------------------------	---



MANUDISH ESSENTIAL 10 X 1 L

WM 0715231

Numéro de commande: 0715231

Version 4.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 23.01.2020

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia pulex (Daphnie)): 7,4 mg/l Type de Test: Immobilisation Méthode: OCDE Ligne directrice 202
	CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 1 - 10 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 202
	NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,27 mg/l Durée d'exposition: 21 d Type de Test: Essai en dynamique Méthode: OCDE Ligne directrice 211
Toxicité pour les algues	: CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 27,7 mg/l Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Inhibition de la croissance Méthode: OCDE Ligne directrice 201 BPL: oui
	CE50 (Scenedesmus subspicatus): 10 - 100 mg/l Méthode: OCDE Ligne directrice 201
	CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 10 - 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 201
	NOEC : 0,95 mg/l Type de Test: Inhibition de la croissance Méthode: OCDE Ligne directrice 201
	NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 0,93 mg/l Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour les bactéries	: CE50 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): > 10 g/l Durée d'exposition: 16 h Type de Test: Test d'inhibition de la multiplication cellulaire Méthode: DIN 38412 BPL: oui
	EC10 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): > 10 g/l Type de Test: Test d'inhibition de la multiplication cellulaire BPL:
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: NOEC: 1,2 mg/l
	NOEC: 1 - 10 mg/l Espèce: Leuciscus idus(Ide)
	NOEC: 0,14 mg/l



Werner & Mertz
Professional

MANUDISH ESSENTIAL 10 X 1 L

WM 0715231

Numéro de commande: 0715231

Version 4.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 23.01.2020

	Durée d'exposition: 28 d Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) Méthode: OCDE Ligne directrice 204
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC: > 0,1 - 1 mg/l Durée d'exposition: 21 d Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Méthode: OCDE Ligne directrice 211
Toxicité pour les organismes vivant dans le sol	: NOEC: 750 mg/kg Durée d'exposition: 96 d Espèce: Eisenia fetida (vers de terre) Méthode: OCDE ligne directrice 222
propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes 147170-44-3:	
Toxicité pour les poissons	: CL50 (Calamus penna): 1,11 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en semi-statique Méthode: OCDE ligne directrice 203 EC10 (Poisson): 1,11 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 6,5 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 202 CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,3 mg/l Durée d'exposition: 21 d Méthode: OCDE Ligne directrice 211
Toxicité pour les algues	: CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 1,5 mg/l Durée d'exposition: 72 h BPL: oui
Toxicité pour les bactéries	: CE0 (Bactérie): > 3.000 mg/l BPL:
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: NOEC: 0,135 mg/l Durée d'exposition: 100 d Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) Méthode: OCDE Ligne directrice 210 BPL: oui
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC: 0,32 mg/l Durée d'exposition: 21 d Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Méthode: OCDE Ligne directrice 211 BPL: oui
sulfate de sodium et d'octyle	



MANUDISH ESSENTIAL 10 X 1 L

WM 0715231

Numéro de commande: 0715231

Version 4.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 23.01.2020

142-31-4:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues	: CE50 : > 100 mg/l CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 511 mg/l Durée d'exposition: 72 h
Toxicité pour les bactéries	: CE0 : > 100 mg/l
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: Concentration minimale avec effet observé: > 1,357 mg/l Durée d'exposition: 42 d Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC: 1,4 mg/l Durée d'exposition: 21 d Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Méthode: OCDE Ligne directrice 211

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité	: Remarques: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.
------------------	--

Composants:

Sodium laureth sulfate (INCI) 68891-38-3:

Biodégradabilité	: Type de Test: aérobique Résultat: rapidement biodégradable Biodégradation: > 70 % Durée d'exposition: 28 d Méthode: OECD 301 A
------------------	--

propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes

147170-44-3:

Biodégradabilité	: Type de Test: aérobique Concentration: 20 mg/l Résultat: rapidement biodégradable Biodégradation: 92 % Durée d'exposition: 28 d Méthode: OECD 301 B
	Type de Test: anaérobique



MANUDISH ESSENTIAL 10 X 1 L

WM 0715231

Numéro de commande: 0715231

Version 4.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 23.01.2020

Concentration: 102,4 mg/l
Biodégradation: 80 - 90 %
Durée d'exposition: 60 d
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur
BPL: oui

Demande Chimique en Oxygène (DCO) : 1.000.000 mg/l

**sulfate de sodium et d'octyle
142-31-4:**

Biodégradabilité : Biodégradation: 98,2 %
Remarques: Devrait être biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

**Sodium laureth sulfate (INCI)
68891-38-3:**

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

**Sodium laureth sulfate (INCI)
68891-38-3:**

Répartition entre les compartiments : Adsorption/Sol
environnementaux Milieu: Sol
Koc: 191 Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

Composants:

**Sodium laureth sulfate (INCI)
68891-38-3:**

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).. Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT)..

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.



MANUDISH ESSENTIAL 10 X 1 L

WM 0715231

Numéro de commande: 0715231

Version 4.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 23.01.2020

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit	: Ne pas jeter les déchets à l'égout. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés. Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.
Emballages contaminés	: Vider les restes. Éliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.
Code des déchets	Le code européen des déchets 200129 Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Marchandise non dangereuse



Werner & Mertz
Professional

MANUDISH ESSENTIAL 10 X 1 L

WM 0715231

Numéro de commande: 0715231

Version 4.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 23.01.2020

IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Équipement de protection individuel, voir section 8.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : Mise à jour: Non applicable

Contenu en composés organiques volatils (COV) : Pourcentage de composés volatils: 0,34 %
21,42 g/l
contenu en COV sans l'eau

Contenu en composés organiques volatils (COV) : Pourcentage de composés volatils: 0,34 %
3,5 g/l
contenu en COV valable uniquement pour les revêtements utilisés sur les surfaces en bois

Conformément au règlement relatif aux détergents CE 648/2004 : 5 - <15% Agents de surface anioniques, <5% Agents de surface amphotères, Agents de surface non ioniques, LACTIC ACID



Werner & Mertz
Professional

MANUDISH ESSENTIAL 10 X 1 L

WM 0715231

Numéro de commande: 0715231

Version 4.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 23.01.2020

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Procédure de classification: H319 Sur la base de données d'essai.

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire



Werner & Mertz
Professional

MANUDISH ESSENTIAL 10 X 1 L

WM 0715231

Numéro de commande: 0715231

Version 4.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 23.01.2020

spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

500000004232